



Établissement SCE
Fulton Emagine

Vos correspondants
CFE-CGC/UNSA à SCE

Thierry Chatelier

Sébastien Crozier

Daniel Gobin

Pierre Gojat

Christian Lamotte

Joëlle Lebat-Tokol

Anne-Marie Minella

Gil Procureur

Patrice Seurin

Vos correspondants
CFE-CGC/UNSA à
Equant

Philippe Olivier

Serge Girardin

24h/24 et 7j/7
Ligne SOS Salariés

N°Azur 0 810 355 355
PRIX APPEL LOCAL

Cadres et non cadres,
toutes vos lettres et
plus d'infos sur :
www.cfecgc-uns-ft-orange.org/sce

• Lettre de l'épargne
d'entreprise et de
l'actionariat salarié
France Télécom-Orange

Déménagement St-Denis : La Direction fait de la provocation !

En février 2009, les Directions de SCE et d'Equant ont présenté aux élus des CE, le projet de déménagement des 1900 salariés des immeubles Fulton et Emagine situés quai de la Gare, dans le XIIIe, vers le Balthazar à Saint Denis.

Pour rappel, le potentiel de gain d'un tel déménagement est de 91 millions d'euros sur 12 ans

Initialement prévu pour octobre 2009, le projet a été repoussé suite aux anomalies identifiées par le CE et le CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Conditions de Travail) de SCE, qui se sont battus pendant plus d'un an pour éviter la catastrophe sociale.

Un rapport accablant

Le CHSCT a remis un rapport accablant : salariés entassés, places insuffisantes pour le parking et la cantine, nombre de sanitaires inférieur à la norme et sécurité dans l'immeuble à la limite de l'illégalité. **La Direction a même été obligée de réaménager partiellement les locaux pour tenir compte des exigences du CHSCT** : diminution de 59 postes, protection des passerelles suspendues, dalles acoustiques au plafond, suppression des bureaux aveugles... La Direction d'Equant a, elle aussi, ouvert des discussions pour tenir compte des demandes de ces CHSCT et trouver des solutions de placements éventuels sur d'autres sites Equant.

Un système archaïque complètement sourd en matière sociale :

La Direction de FT, arc-boutée sur ses positions, a non seulement refusé d'écouter les experts (rappelons que la politique immobilière a été identifiée par Technologia comme l'une des principales causes d'augmentation des risques psycho-sociaux), mais n'a pas non plus compris les messages de Stéphane Richard sur la nécessaire prise en compte de l'humain.

D'ailleurs quelle Direction ? Barbara Dalibard n'est plus là, la DRH a été mutée sur ROSI suite à de très graves incidents sociaux. Les responsables de la politique immobilière et sociale au Comex de FT sont donnés partants...

Avec qui discuter ? à la question qui a pris la décision, la Direction a été incapable de répondre. Pas de responsable, donc pas de coupable !

Face à un projet de déménagement dans un immeuble qui apparaît comme particulièrement anxiogène tant dans son aménagement que dans son environnement, les revendications de la CFE-CGC/UNSA ont toujours été :

- **dédensification (de 10%, soit 180 postes en moins)** pour que les plus grands open space puissent être supprimés,
- véritable mise en œuvre du **télétravail**. Depuis la signature de l'accord le 21 Juin 2009, la Direction s'obstine à ne pas mettre en place l'accord Télétravail sur l'ensemble de SCE et **propose uniquement une concertation dans le cadre du déménagement à Saint Denis.**

- Lettre d'Information de l'Observatoire du Stress et de la Mobilité Forcée chez France Télécom

Pour lire et contribuer à nos analyses :

- blog : www.telecoms-media-pouvoir.net

- forum :

www.reagirensemble.org

La direction sévèrement sanctionnée à NRS (Orange Business Services)

Le 21 janvier, les élections CE/DP ont eu lieu dans les filiales services d'OBS.

Pour sa première participation, la CFE-CGC/UNSA a recueilli 42% des suffrages.

Les organisations syndicales qui n'avaient cessé de signer des accords avec la Direction remettant en cause les avantages acquis à l'occasion des réorganisations se sont vues infliger un véritable camouflet.

- prime de 1 000 euros versée à tous les salariés, **sans exclusion**. D'ailleurs en réalité, pour dédommager véritablement les salariés, ce montant devrait être versé annuellement.

- **augmentation des primes** « d'aggravation de temps de trajet domicile travail » de la DG 46 (décision unilatérale).

- augmentation du nombre de bénéficiaires à la DG 46 en tenant compte des aléas liés aux transports des RER B et D – En fait, dans le cadre du rapport d'étude EMS, **l'accord signé ne bénéficierait qu'à une quarantaine** de personnes sur 1500.

Le CE de SCE (majoritairement CFE-CGC/UNSA) a refusé d'entériner le déménagement.

Devant la montée du mécontentement des salariés, la Direction a proposé une négociation digne de Guignol :

- **40 centimes d'euros de prime par jour de travail**. Bien sur en 12 ans cela représente 1 000 euros bruts (entre 770 et 820 euros nets imposables, selon les statuts).

- **2 minutes de réduction du temps de travail par jour, pour les non cadres**, pour tenir compte des difficultés de transport avec une clause de reconduction jusqu'à fin 2011.

Diviser pour régner : un accord signé à la va-vite sur le périmètre SCE

L'accord sur les modalités d'accompagnement des salariés de SCE a été proposé « d'urgence » à la signature ce vendredi 5 février 2010 alors que pour Equant les négociations n'ont pas encore commencé. Diviser Pour mieux régner. Et qui a signé ? Quatre organisations syndicales qui, ont accepté ce « mieux que rien ».

La CFE-CGC/UNSA a, quant à elle, refusé de signer un accord qui n'inclut que peu de garanties sur les conditions de travail et la sécurité des salariés. La CFE-CGC/UNSA a refusé d'avaliser par sa signature le déménagement le plus traumatisant pour les personnels que France télécom ait connu.

Un mépris intolérable

Ce qui est inacceptable, c'est le mépris que la Direction affiche dans les communications internes et externes vis-à-vis du personnel. Ainsi, l'accord initial présenté indiquait que « les salariés sont acteurs de la réussite du déménagement », et le 2 février la Direction de la Communication envoyait aux médias un communiqué de presse provocateur indiquant que l'immeuble était « à haute qualité environnementale » et que l'architecte avait réalisé « des espaces à taille humaine ». De qui se moque-t-on ?

En conséquence, la CFE-CGC/UNSA, par la voie du CE de SCE, a l'intention de porter en justice l'affaire de ce déménagement. Elle vient également d'écrire à Xavier Darcos pour lui demander son intervention.

Enfin, dès la nomination de Stéphane Richard en tant que Directeur Général, la CFE-CGC/UNSA lui demandera expressément d'intervenir sur cette affaire.